

ARSENAL
BREST

la
cgt

CONTRIBUTION SUR LE MARITIME

ONE OCEAN SUMMIT

DU 9 AU 11 FEVRIER 2022

Dans le cadre de la tenue du sommet sur les océans qui se déroule à Brest cette semaine, **la CGT** Bretagne a rédigé une plate forme revendicative (cgt-bretagne.fr/)

Notre syndicat **CGT ARSENAL de Brest** y apporte sa contribution que nous vous adressons dans ce tract.

A l'appel de plusieurs organisations, un pique-nique revendicatif sera organisé **le vendredi 11 février à 12h00** aux abords du pont de recouvrance (bas de siam).



LA HAUTE MER

La haute mer couvre plus de 64% de la surface du globe, et aucun cadre de gouvernance contraignant ne permet actuellement de pouvoir la gérer durablement.

Avec la raréfaction des ressources terrestres et les avancées technologiques, l'océan attire de plus en plus les convoitises au large, au travers de 3 usages principaux : les sources de richesses, les voies de communications et la projection de puissance.

La haute mer nécessite aujourd'hui d'avoir un cadre juridique qui permette sa gestion et son développement durables pour les décennies à venir.

Sauf que l'on voit une « accélération bleue » arriver avec une extension du capitalisme maritime, en exploitant et marchandisant les océans, sans contrôle, sans transparence, sans redistribution, avec la remise en question de la liberté de circulation et l'augmentation des tensions géopolitiques.

Nous sommes à un tournant. Quelle option choisissons-nous: exploitation déraisonnée des océans, tensions géopolitiques, libertés maritimes en péril, ou bien le partage pacifique et raisonné des immenses ressources des océans.

Il s'agit d'un enjeu écologique, stratégique, économique, social et sécuritaire majeur.

Transformer les ressources naturelles en marchandises, les marchandises en capital, en transformant la nature en friche et les espaces maritimes en espaces guerriers, voilà ce que le One Ocean Summit et les négociations sur la haute mer à l'ONU doivent absolument éviter.



LA SOUVERAINETE

La maritimisation du monde, le changement climatique ou les questions de souveraineté, d'autonomie stratégique placent donc aujourd'hui l'océan au cœur d'enjeux socio-écologiques et géopolitiques complexes que **la CGT ARSENAL de Brest** porte aux travers des établissements du ministère des armées, de Naval Group et des entreprises sous-traitantes.

Au travers des 3 usages principaux des espaces maritimes, l'océan source de richesse, voie de communication et projection de puissance, **la CGT** construit ses revendications pour conserver et regagner la maîtrise publique dans le domaine de la défense afin de conserver les savoir-faire et les capacités pour garantir notre indépendance et notre souveraineté dans le secteur maritime.

Pour **la CGT**, la souveraineté et l'indépendance stratégique reposent sur un socle industriel, capacitaire et humain se traduisant par la reconquête industrielle et développement humain durable.

Aussi, **la CGT** revendique sur Brest le maintien de toutes les compétences de la navale militaire, de la conception à la fin de vie des navires. Cela se traduit par :

- **La relance de la construction neuve militaire.** C'est une revendication que porte depuis longtemps **la CGT Arsenal**. En 2017, une estimation fournie par Naval Group suite à la demande de **la CGT** estimait que 100 millions d'euros permettaient de relancer la construction neuve. Sur les 100M€, 80M€ concernent les moyens et structures et 20M€ les emplois et compétences correspondant à la création de 700 nouveaux emplois sur le bassin d'emploi de Brest.
- **La création d'une filière de déconstruction des navires.**
- **Le développement et le maintien d'infrastructures décentes de la marine** est indispensable pour le maintien en condition opérationnelle.

La CGT considère que les programmes d'infrastructure d'ampleur sont cruciaux.

La CGT revendique des moyens pour la modernisation des installations industrialo-portuaires du port de Brest et la modernisation ou réhabilitation des ouvrages maritimes de la base navale, pour conserver le modèle actuel de MCO optimisé et remplir les objectifs de remontée de l'activité pour les navires actuels et l'adaptation aux futurs changements de la flotte.



LES EMR

Alors que la transition écologique s'avère d'une urgente nécessité, **la CGT** revendique la reprise d'un vrai projet industriel sur les énergies marines renouvelables reposant sur une production, mise en service et maintenance sur le site de Brest avec de la main d'œuvre de haut niveau social dans toutes les catégories socio-professionnelles.

Après l'abandon par Naval Group de sa filière Naval Energie sur les EMR, et le manque d'implication de l'état sur le sujet, et alors que Brest s'est dotée d'un polder dédié, financé sur fonds publics, et que la ville souhaite être une nouvelle place forte des énergies marines renouvelables, il est inconcevable que des industries françaises, notamment Naval group, dont l'état est actionnaire majoritaire, ne se repositionnent pas sur cette thématique, à la faveur de grands groupes internationaux.



L'AEM

La CGT revendique le renforcement des moyens alloués à l'action de l'Etat en mer dans un contexte de contestations croissantes du droit de la mer en lien avec le changement climatique et les questions environnementales, et de l'augmentation de pratiques illicites impactant les écosystèmes et les activités licites en mer.



L'ENVIRONNEMENT

Avec l'intensification et les perspectives de développement des activités en mer, comme pour la défense, se pose la question : comment faire face aux impacts environnementaux et aux enjeux géopolitiques dans des zones qui n'ont jamais été cartographiées et dont l'environnement marin physique est mal maîtrisé ?

L'EPA Shom, opérateur public pour l'information géographique maritime et littorale de référence apporte son soutien au travers de ces trois missions : l'hydrographie nationale, le soutien de la défense et le soutien aux politiques publiques de la mer et du littoral.

Rappelons, qu'outre ses missions de plus en plus étendues et dans le contexte maritime actuel, la couverture géographique du Shom croît de manière très significative d'année en année, concernant aujourd'hui 10.8 km² d'espaces maritimes Français et 60 millions de km² de zones d'intérêt défense, du sol à la surface. Or, le plafond d'emploi stagne à 500 ETPT mettant les personnels sous pression et fragilisant les missions.

L'établissement est contraint de trouver des compléments de ressources propres, le plaçant en situation de précarité chronique.

La CGT revendique que des moyens humains et financiers pérennes soient alloués à l'EPA Shom pour remplir ses missions, afin de garantir la qualité d'excellence de ce service public crucial pour la gouvernance des océans, et de conforter la France comme grande nation hydrographique.



LE VOILET SOCIAL

Définir une stratégie de défense ne peut pas se faire sans conserver la maîtrise de son outil de défense.

Le haut niveau de technicité des entreprises de la base industrielle et technologique de défense (BITD) et des forces armées, nécessite une maîtrise de métiers et de savoir-faire rares et stratégiques. Par ailleurs, le maintien ou l'acquisition des compétences essentielles à la création ou la mise en œuvre des équipements est indispensable.

Bien que Brest soit dotée de deux Etablissements Publics à caractère Scientifique, Culturel et Professionnel - Grand Etablissement, que sont l'ENSTA Bretagne et l'Ecole Navale pour la formation de haut niveau des ingénieurs civils et des officiers DGA et Marine Nationale, les industries de défense, comme le ministère des armées, souffrent d'un manque d'attractivité dans leurs recrutements depuis plusieurs années.

Aussi, pour **la CGT**, compléter la formation brestoise avec une école d'apprentissage avec des contrats pérennes à la clé, doit être relancée afin de former des ouvriers très qualifiés.

Les industries de défense comme le ministère des armées sont souvent considérées, à raison, comme porteuses de contraintes et de conditions de travail dégradées, et synonymes de bas revenus.

La CGT continue le combat contre le fléau de l'amiante et demande l'inscription de l'établissement de Naval Group Brest au décret Amiante afin que les personnels sous convention collective soient reconnus au même titre que les personnels mis à disposition.

La CGT demande que cette inscription soit faite sous le format des métiers et des secteurs existants pour le décret de droit public.

Décret de droit public que le ministère des Armées entend revisiter pour l'adapter aux noms des directions actuelles et que **la CGT** entend élargir à des professions et secteurs d'activités aujourd'hui écartés.

La CGT demande le maintien des conditions de départ anticipé type travaux insalubres, sans décote, et l'ouverture aux nouvelles pénibilités : épuisement professionnel (burnout), travail sur écran, effets de la numérisation...

L'attractivité des métiers de la défense ne s'acquiert pas avec des contrats précaires et des salaires gelés, le maintien des compétences non plus.

Fidéliser les salariés avec de bons niveaux de salaires et de véritables déroulements de carrière, c'est ce que revendique **la CGT**.

